

15 B 859
02 AOUT 2019
BM14

FINANCIERE EHRHART
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200,00 euros
Siège social : 23, rue des Bonnes Gens
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
810 497 263 RCS STRASBOURG

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 07 JUIN 2019

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 57 453,44 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à -27 255,65 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

CERTIFIÉ CONFORME



FINANCIERE EHRHART
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200,00 euros
Siège social : 23, rue des Bonnes Gens
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
810 497 263 RCS STRASBOURG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 07 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 57 453,44 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à -27 255,65 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 07 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



FINANCIERE EHRHART
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200,00 euros
Siège social : 23, rue des Bonnes Gens
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
810 497 263 RCS STRASBOURG

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 07 JUIN 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires. Le résultat d'exploitation demeure négatif et s'élève à -1 766,62 euros.

Le résultat de la société est principalement constitué de la comptabilisation :

- des quotes-parts des résultats des sociétés filiales SCI RHIN LOCATION (19 443,00 euros), SCI RUE DE L'ENERGIE (4 558,00 euros) et SCI RUE DE L'INDUSTRIE (33 151,78 euros), et SCI ROUTE DE VIGNELY (15 891,00 euros),
- ainsi que des différents frais et charges financières (-7 290,28 euros).

Le résultat de la société se solde par un bénéfice net de 57 453,44 euros contre un bénéfice net de 79 417,61 euros pour l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Compte-tenu de l'activité de notre société, son évolution dépend exclusivement des résultats des sociétés filiales.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0,04 euros contre 0,00 euro pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 613,66 euros contre 2 621,71 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 38,45%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 153,00 euros contre 153,00 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 766,66 euros contre 2 774,71 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 36,32%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -1 766,62 euros contre -2 774,71 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 36,33%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 66 275,06 euros (82 200,32 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 64 508,44 euros contre 79 425,61 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 18,78%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0,00 euro contre -8,00 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés de 7 055,00 euros contre 0,00 euro pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de 57 453,44 euros contre un bénéfice de 79 417,61 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 27,65%.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 574 468,72 euros contre 554 762,18 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 3,55%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 57 453,44 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 57 453,44 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élèverait ainsi à -27 255,65 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -26 055,65 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Nous vous indiquons qu'il résulte du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2018 soumis à votre approbation, que les capitaux propres de la Société n'ont pas été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Le 30 avril 2019

La gérance

CERTIFIÉ CONFORME



Désignation de l'entreprise <u>FINANCIERE EHRHART SARL</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>23 RUE DES BONNES GENS 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN</u>											
SIRET		8 1 0 4 9 7 2 6 3 0 0 0 1 4									
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2					

				Exercice N clos le 13/11/2018	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010		012	
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	525 999	042	525 999
Total I (5)		044	525 999	048	525 999
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Autres * (3)	072	47 968	074	47 968
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
Disponibilités	084	501	086	501	
Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II		096	48 470	098	48 470
Total général (I + II)		110	574 469	112	574 469
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 200
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132
	Report à nouveau			134	(84 709)
	Résultat de l'exercice			136	57 453
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	(26 056)
Provisions pour risques et charges				154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	391 050
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	3 781
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	194 213	172
	Produits constatés d'avance			174	
Total III				176	600 524
Total général (I + II + III)				180	574 469
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : FINANCIERE EHRHART SARL		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018
				Exercice N clos le 13/11/2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services *		217	218
		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222
	Production stockée *			224	
	Production immobilisée *			226	
	Subventions d'exploitations reçues			230	
Autres produits			232		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
	Autres charges externes * :			242	
	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			1 614	
	Impôts, taxes et versements assimilés		243	153	244
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380))			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges		259	260	262
dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
Total des charges d'exploitation (II)					264
Total des charges d'exploitation (II)					1 767
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
(1 767)					
Produits financiers (III)		280	73 565	Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)					300
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347	348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
Total des charges d'exploitation (II)					7 055
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310
Total des charges d'exploitation (II)					57 453
B – RÉSULTAT FISCAL					312
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					57 453
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	7 055	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUID (art. 44 sexdecies)			992	
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	350
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)		655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					54 560
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * 11 665		dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					42 895
					372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : FINANCIERE EHRHART SARL						Néant ☐		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	525 999	482		484		486	525 999	
TOTAL		490	525 999	492		494		496	525 999	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591				
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE EHRHART SARL										Néant ☐ *																																																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																			
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																											
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																											
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																											
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																											
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																											
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																											
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																											
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> <td colspan="3"></td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715			2						Constructions	720		725			3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5						Matériel de transport	750		755			6						Autres immobilisations corporelles	760		765			7						TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																													
		Dotations		Reprises																																																																																																																															
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																												
Terrains	710		715			2																																																																																																																													
Constructions	720		725			3																																																																																																																													
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4																																																																																																																													
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5																																																																																																																													
Matériel de transport	750		755			6																																																																																																																													
Autres immobilisations corporelles	760		765			7																																																																																																																													
TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																																																																																																																											
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	11 665	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995																																																																																																																													
Déficits imputés		983	11 665	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996																																																																																																																													
Déficits reportables		984	(0)																																																																																																																																
Déficits de l'exercice		960																																																																																																																																	
Total des déficits restant à reporter		970	(0)																																																																																																																																
IV DIVERS																																																																																																																																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																											
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380																																																																																																																											
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																											
Montant de la TVA collectée								374																																																																																																																											
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378																																																																																																																											
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																											
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																																																											
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																																																											

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: FINANCIERE EHRHART SARL.....		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2018. et clos le: 31/12/2018		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 1 0 4 9 7 2 6 3

Dénomination de l'entreprise

FINANCIERE EHRHART SARL

Adresse (voie)

23 RUE DES BONNES GENS

Code postal

67400

Ville

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique EHRHART Prénom(s) HUGO
 Nom marital % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 400
 Naissance: Date 26/05/1998 N° Département 67 Commune STRASBOURG Pays FRANCE
 Adresse : N° 23 Voie RUE DES BONNES GENS
 Code Postal 67400 Commune ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique EHRHART Prénom(s) MAXIME
 Nom marital % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 400
 Naissance: Date 12/06/1995 N° Département 67 Commune STRASBOURG Pays FRANCE
 Adresse : N° 23 Voie RUE DES BONNES GENS
 Code Postal 67400 Commune ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

FINANCIERE EHRHART SARL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse: N° Voie

Code Postal Commune Pays

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 1 0 4 9 7 2 6 3

Dénomination de l'entreprise

FINANCIERE EHRHART SARL

Adresse (voie)

23 RUE DES BONNES GENS

Code postal

67400

Ville

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

10

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N°2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Extension 1

FINANCIERE EHRHART SARL

Forme juridique	SARL	Dénomination	RHIN MATERIEL
N° SIREN (si société établie en France)	778156885	% de détention	16,67
Adresse : N°	16	Voie	ROUTE DE BOOFZHEIM
Code Postal	67860	Commune	RHINAU
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N°2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Extension 2

FINANCIERE EHRHART SARL

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays